

FRAUDE

FISCALE

La vraie fraude fiscale est la TVA

Par Abderraouf YAICH

L'essentiel de la fraude fiscale passe par la vente au noir qui permet d'éluider toutes les impositions en bloc et au premier rang la TVA sur le chiffre d'affaires non déclaré.

Il en est de même de la comptabilisation de charges fictives qui s'appuie sur des fausses factures qui peuvent comporter une TVA récupérable fictive.

Selon la commission européenne, la fraude à la TVA a atteint dans les 26 États membres de l'union européenne, la somme de 177 milliards d'euro soit

16% du total des recettes au titre de la TVA dans les 26 pays membres sur un total de fraude, tous impôts et taxes et cotisations sociales confondus, estimé à 1.000 milliards d'euros.

Ainsi, la fraude fiscale exprimée en pourcentage du PIB qui atteint 12.945 milliards d'euros en 2012 s'élève à :

	Montant en milliards d'euro	% en PIB
TVA	177	1,4%
Fraude totale	1.000	7,7%

Union européenne

Estimation de la fraude à la TVA, 2011-2012

Pays	2011				2012			
	Recettes	Recettes normales estimées	VAT Gap ou fraude à la TVA	VAT Gap %	Recettes	Recettes normales estimées	VAT Gap ou fraude à la TVA	Fraude en % du montant nominal de la TVA
Finlande	17.020	17.913	893	5%	17.640	18.545	905	5%
Pays-bas	41.610	43.255	1.645	4%	41.699	43.699	2	5%
Luxembourg	2.792	2.937	145	5%	3.064	3.268	204	6%
Suède	36.631	38.043	1.412	4%	37.861	40.748	2.886	7%
Danemark	23.870	25.916	2.047	8%	24.422	26.563	2.141	8%
Portugal	14.265	16.083	1.819	11%	13.995	15.223	1.228	8%
Slovénie	2.996	3.277	282	9%	2.889	3.160	270	9%
Belgique	26.019	29.669	3.650	12%	26.896	29.887	2.991	10%
Allemagne	189.920	211.834	21.914	10%	194.040	215.997	21.957	10%
Royaume-uni	130.683	145.724	15.041	10%	142.943	159.501	16.557	10%
Irlande	9.755	11.093	1.338	12%	10.219	11.482	1.263	11%
Autriche	23.447	27.009	3.563	13%	24.563	27.807	3.244	12%
Estonie	1.363	1.577	214	14%	1.508	1.763	255	14%
France	140.558	163.417	22.859	14%	142.499	168.082	25.583	15%
Espagne	56.009	68.913	12.904	19%	56.125	68.537	12.412	18%
Bulgarie	3.362	4.434	1.073	24%	3.739	4.697	957	20%
Tchéquie	11.246	13.602	2.356	17%	11.377	14.644	3.267	22%
Hongrie	8.516	11.252	2.736	24%	9.084	12.055	2.971	25%
Pologne	29.843	36.798	6.955	19%	27.881	37.198	9.317	25%
Malte	520	733	213	29%	536	777	241	31%
GR	15.028	24.213	9.185	38%	13.713	20.364	6.651	33%

Pays	2011				2012			
	Recettes	Recettes normales estimées	VAT Gap ou fraude à la TVA	VAT Gap %	Recettes	Recettes normales estimées	VAT Gap ou fraude à la TVA	Fraude en % du montant nominal de la TVA
Italie	98.456	143.916	45.46	32%	95.473	141.507	46.034	33%
Lettonie	1.374	2.186	812	37%	1.570	2.389	818	34%
Lituanie	2.444	3.820	1.377	36%	2.521	3.957	1.436	36%
Slovaquie	4.711	7.015	2.304	33%	4.328	7.114	2.787	39%
Roumanie	11.412	20.382	8.97	44%	11.212	20.053	8.841	44%
Total (EU-26)	903.848	1.075.015	171.167	16%	921.798	1.099.018	177.220	16%

Source : Eurostat (revenues) ; Own calculations. Figures in million Euros unless otherwise indicated. National currency figures for countries not using the Euro converted at the average Euro exchange rate.

Comment estimer la fraude à la TVA (application au cas de la Tunisie)

Le PIB est calculé comme suit :

Consommations + investissements + exportations - importation = PIB TVA comprise

La recette normale de TVA est estimée comme suit :

PIB TVA comprise :

+ Importations } + Déficit commercial
- Exportations }

- Investissements ouvrant droit à déduction

- PIB des services non marchands, des secteurs exonérés ou hors champ (agriculture et commerce et produits exonérés et forfaitaires BIC)

Assiette nationale servant de base à la TVA

TVA théorique : (Base TVA / 1,13) x 0,13

A déduire TVA avantages fiscaux

= Recettes TVA attendues

- Recettes réelles

= Gap de TVA correspondant à la TVA fraudée

Si on prend le cas de l'année 2013 avec les chiffres et les hypothèses suivants (en milliards de dinars) :

- PIB : ————— 76

- Déficit commercial : 12

- Assiette des investissements ouvrant droit à déduction (estimée à 8 milliards de dinars).

- Le PIB correspondant aux services non marchands et aux secteurs hors champ ou exonérés est estimé à 30%.

- Les avantages fiscaux au titre de la TVA sont estimés à 0,8 milliards de dinars.

- Le taux moyen de TVA est de 15% H TVA soit 13% TTC.

Cela donne pour 2013, une base théorique de la TVA de (76 + 12 - 8) soit 80 milliards de dinars - (30% PIB non taxables) soit 24 = 56.

Avec un taux moyen de 13% TTC, la TVA théorique est de 6,4 milliards de dinars moins les avantages fiscaux de TVA estimée à 0,800 milliards de dinars, la recette théorique nette est estimée à 5,6 milliards de dinars, ce qui constitue un gap de 5,6 - 4,4 = 1,2 milliards de dinars soit 22% de la TVA nominale qui s'explique principalement par l'importance de l'économie informelle qui représente 40% du PIB.

A quoi devrait servir la lutte contre la fraude fiscale ?

Bien que la fraude fiscale soit élevée, le taux des prélèvements obligatoires est exorbitant dans la plupart des pays. Ainsi, la question qui se pose est la suivante : Toute recette complémentaire provenant de la lutte contre la fraude fiscale dans le cas de la Tunisie doit-elle venir augmenter la pression fiscale déjà élevée ou au contraire servir à alléger l'imposition des contribuables loyaux et honnêtes ?

La réponse pour le cas de la Tunisie est impérative compte tenu des objectifs de relance de l'investissement et de l'emploi : les recettes provenant de toute efficacité accrue dans la lutte contre la fraude fiscale et notamment la contrebande et l'économie informelle doit servir à alléger l'imposition des contribuables surimposés.